

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2018-38

OFFICIER – Rédacteur assistant à la maîtrise d'ouvrage de projet informatique / Urbanisation

Unité d'affectation : Escadron des systèmes d'information opérationnels et de cyberdéfense (ESIOC)
Base aérienne 118 – Mont de Marsan

Description du poste

UNITÉ

L'ESIOC 62.430 est l'unité experte de l'armée de l'air dans le domaine de l'informatique opérationnelle. Elle assure trois missions complémentaires :

- ingénierie logicielle (AMOA, développement d'application, cohérence et urbanisation des SI) ;
- appui aux opérations aériennes (soutien et administration centralisés de SIO, instruction d'adaptation à l'emploi) ;
- cyberdéfense (moyens opérationnels de cybersécurité d'intervention, moyens capacitaires et d'expertise cyber).

POSTE

L'officier rédacteur « assistant à la maîtrise d'ouvrage » se positionne comme une interface entre la maîtrise d'ouvrage (MOA) et la maîtrise d'œuvre (MOE). A ce titre, il doit :

- réaliser des interviews de la MOA ;
- appréhender le métier de la MOA tout en ayant une expertise technique dans le domaine du développement ;
- analyser les besoins métier et rédiger le cahier des charges fonctionnel du futur système d'information.

Dans le cadre d'une démarche projet global, il peut être amené à :

- suivre l'avancement du projet ;
- rédiger le corpus documentaire afférent (Plan de management projet, dossier de suivi des spécifications, dossier de tests et de recettes...) ;
- assurer le contrôle qualité des logiciels développés par la MOE ;
- effectuer des analyses sur les systèmes d'information existants dans le cadre de la démarche d'urbanisation du ministère des armées.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- Être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine informatique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- maîtrise de la gestion de projet informatique ;
- connaissance du langage UML ;
- travail en réseau de collaboration ;
- suivi de dossiers complexes.

QUALITÉS REQUISES

- qualités relationnelles et sens du service ;
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- qualités rédactionnelles ;
- ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle ;
- sens de l'organisation et de l'initiative.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.